



Notice d'information no 2026-1 FR17170
Séjour de 4j/3n LOU RIOUCLAR
du Vendredi 30 janvier
au 02 février 2026

Séjour de Randonnées

Imaginez-vous vous réveiller avec l'air pur et vivifiant de la montagne, entouré de sommets qui s'étendent dans un ciel bleu clair. Lou Riouclar est une retraite où la nature rythme vos journées. Imaginez-vous en train de faire de la randonnée à travers des forêts luxuriantes, de découvrir des lacs alpins cachés et de ressentir un sentiment d'émerveillement devant la beauté sauvage de la Vallée de l'Ubaye. En hiver, les pistes vous attendent pour des aventures enneigées. Le village lui-même offre l'équilibre parfait entre confort et authenticité, et des plats locaux copieux qui célèbrent les saveurs de la région. Que vous soyez à la recherche d'activités de plein air palpitantes ou de moments paisibles de réflexion au milieu de paysages époustouflants, Lou Riouclar vous promet une expérience qui rajeunit votre corps et votre esprit. N'est-il pas temps de répondre à l'appel de la montagne ?

Prix : 430€ par personne, pension complète du déjeuner du vendredi 30/01 au déjeuner du lundi 02/02/2026, Base chambre double/Twin

Ce prix comprend :

Le transport aller/retour
 La chambre double
 La pension complète, vin /café compris au diner
 Panier repas (Jour N°2 & 3 déjeuners)
 Pique-nique BBC sur la neige
 Pot d'accueil + Apéro midi dernier soir
 L'animation en soirée
 Le linge de toilette fourni & draps (lit fait)
 Prêt du matériel (bâtons & raquettes)
 3 Accompagnateurs sur chaque randonnée
 Accès piscine chauffée, SPA, espace sauna (9h-21h)

Ce prix ne comprend pas :

Le supplément chambre individuelle de 60€ (nombre limité à 5)
 Assurance annulation rapatriement (+2.9%)
 Les draps de bain (piscine) ne sont pas fournis
 Les dépenses personnelles, et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris
 Le pourboire des 3 guides (A discrétion de chacun)

Pour le pique-nique, boîtes et thermos ne sont pas fournis

PROGRAMME SOUS RESERVE

Vendredi 30 Janvier

Départ en car de Sanary (la Buge) à 7h
 Arrivée pour le déjeuner à Lou Riouclar
 A. Midi : Rando 1/2j à la Rente
 (Départ de la station Le Sauze Super Sauze à 22km de la station.)

Dénivelé +150m, 4,5km Très facile
 Pot d'accueil & Installation au centre.

Samedi 31 janvier : Rando secteur de Larche

Sur 3 niveaux
 G1 9km sur 450m - G2 7km sur 300m &
 G3 5.5km sur 150m de dénivelée.

Dimanche 01 février Rando à Vars

Sur 3 niveaux Tous les groupes partent ensemble
 Départ en dessous du Com de Vars à 38km
 G3 : Dénivelé : +150m – 6km
 G2 : Dénivelé : +300m – 7km
 G1 : Dénivelé : +450m – 9km

Lundi 02 février : Rando 1/2j vallon de Riouclar

Après le petit-déjeuner
 Libérer les chambres à 9h30 (valises dans le bus)
 Rando dans la matinée, Balade patrimoine
 4km - 340m de dénivelée. Apéritif au four à pain
 Déjeuner en salle. Retour vers 17h 30 à Sanary

Inscription exclusivement par mail (2 personnes maximum)

rstourisme@free.fr
Le jeudi 23 Octobre à partir de 17h

Inscriptions prises par ordre d'arrivée

Fin des inscriptions le 25 octobre à 19h

Pré-inscription animateurs et membres du CA : dès publication sur le site

Nombre de participants maximum : 52, voyage validé à 45

Dépôt du dossier* et des 2 chèques **samedi 25 octobre à partir de 10h à la Randonnière**

- *Le dossier d'inscription en deux exemplaires Merci*

Les programmes proposés constituent des bases, ils sont adaptables sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, ainsi que des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour. Ces adaptations sont du ressort exclusif des professionnels accompagnants. Elles sont effectuées sous leur responsabilité.

Conditions d'annulations

-En cas d'annulation du séjour par le licencié il sera retenu par l'Association ou le Comité des indemnités d'annulation évaluées comme suit :

90 jours avant

Annulation signifiée avant le 31 Octobre 2025 : restitution des sommes versées avec une retenue du montant des contributions EIT, et des primes d'assurances éventuellement souscrites, soit 35€

Entre 90 et 60 jours

Annulation signifiée entre le 01 novembre 2025 et le 31 novembre 2025 : à hauteur de 30% pour frais de résolution, plus le montant des contributions EIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites, soit 35€

Entre 59 et 45 jours

Annulation signifiée entre le 01 décembre 2025 et le 15 décembre 2025 : à hauteur de 50% pour frais de résolution, plus le montant des contributions EIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites, soit 35€

Entre 44 & 30 jours

Annulation signifiée entre le 14 décembre 2025 et le 31 décembre 2025 : à hauteur de 75% de pour frais de résolution, plus le montant des contributions EIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites, soit 35€

Moins de 30 jours

Annulation postérieure au 01 janvier 2026_ : retenue de 100% du montant total du séjour, plus le montant des contributions EIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites, soit 35€

Aucun séjour écourté ou prestation non consommée durant le séjour à l'initiative du licencié ne fera l'objet d'un remboursement

Toute l'équipe Voyages des Randonneurs Sanaryens vous souhaite un bon séjour.

Les Randonneurs Sanaryens – 76 Chemin de la Milhière – 83110 Sanary-sur-Mer – Tél : 04 94 00 04 28
Email : randonneurssanaryens@free.fr - Site internet : www.randonneurs-sanaryens.com
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
N° IM075100382 – Assurance RCP ALLIANZ IARD – Garantie financière UNAT
Conditions générales de vente et notice d'information liée au contrat d'annulation consultables à sur le site